

Second Œuvre BL/BS/SO
Industrie des produits en béton
Industrie de la carrosserie
Aménagement d'intérieur et plafonds
Branche de l'installation électrique
Branche de l'enveloppe des édifices
Branche des techniques du bâtiment
Montage d'échafaudages
Plâtrerie, ville de Zurich
Branche de la construction en bois
Secteur de l'isolation
Industrie de la plâtrerie-peinture
Secteur marbre et granit
Artisanat du métal
Branche du carrelage

**A toutes les agences de placement
non assujetties à la CCT Location de services**

Zurich, en juillet 2018

Dépôt des décomptes concernant les contributions professionnelles et aux frais d'exécution et des déclarations concernant la retraite anticipée (MPR / RA / CCRA)

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous souhaitons vous rappeler que les décomptes du **1^{er} semestre 2018** relatifs aux contributions professionnelles et aux frais d'exécution ainsi que les déclarations relatives aux contributions pour la retraite anticipée doivent nous être remis avant le **31 juillet 2018**. Nous attendons le versement des montants déclarés d'ici au **31 août 2018**.

Les formulaires de décompte ainsi que le plan comptable se trouvent sur notre site www.inkassopool.ch. Dans le cas où vous souhaiteriez établir les décomptes avec vos propres formulaires, il faudrait impérativement veiller à ce que toutes les informations requises y figurent (nom, numéro d'assurance sociale, date de naissance, arrivée dans l'entreprise/départ, nombre d'heures, salaire global). Les déclarations incomplètes ne peuvent pas être acceptées.

Si vous n'avez **pas loué de personnel** durant le premier semestre 2018 dans l'une des branches gérées par nos services, nous vous prions de **nous le confirmer par écrit**.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des doutes ou des questions.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

InkassoPool

Belen Loureiro Roland Rey